Rapport annuel 2014.2015

La Fédération des commissions scolaires du Québec

fcsq.qc.ca

Mission de la Fédération des commissions scolaires du Québec

En vertu de la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec et de ses règlements généraux, la mission de notre organisation se définit ainsi :

- promouvoir les intérêts de l'éducation au Québec ;
- représenter les commissions scolaires auprès des instances gouvernementales, des organismes concernés et de l'ensemble de la population ;
- influencer le pouvoir décisionnel en éducation en assurant un leadership constant ;
- répondre efficacement aux besoins de services communs ;
- faire la promotion du système public d'éducation.

Nos valeurs

- Le respect de l'autonomie et des responsabilités des membres qui s'exprime, notamment, par une approche participative.
- La transparence dans nos interventions et interactions qui se traduit par une recherche d'un partenariat enrichi et engagé.
- L'équité dans le traitement des besoins de développement du réseau qui se manifeste, entre autres, par des contributions adaptées aux situations.

Notre déclaration de services

Dans le respect des valeurs de l'organisation, et par souci de bien réaliser sa mission, la Fédération s'engage à :

- promouvoir la qualité d'un service public d'éducation ;
- être un partenaire, un organisme rassembleur, actif, avisé et incontournable dans l'évolution et le développement de l'éducation au Québec ;
- soutenir et accompagner les commissions scolaires, les intervenants et les partenaires associés, dont les parents ;
- assurer une veille stratégique constante et rigoureuse ;
- rendre accessible l'ensemble de ses services et de ses expertises.

Le plan stratégique 2009-2014

Orientation 1
La gouvernance

Orientation 2
La mission éducative

Orientation 3
Le développement durable

Orientation 4
Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

TABLE DES MATIÈRES

2	Faits saillants
4	Rapport de la présidente
6	Rapport de la directrice générale
8	Instances politiques
9	Membres du bureau de direction
10	Membres du conseil général
	Orientations stratégiques
12	**Orientation 1** – La gouvernance
16	**Orientation 2** – La mission éducative
20	**Orientation 3** – Le développement durable
22	**Orientation 4** – Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau
27	Récipiendaires des *Prix d'excellence de la FCSQ*
28	Récipiendaires de l'*Ordre du mérite de la FCSQ*

Note – Le rapport annuel couvre la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2015.

PUBLIÉ PAR

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4
Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Document : 7122

Dépôt légal – 2e trimestre 2015
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note – Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Rapport annuel produit en tirage limité.

100 % de fibres recyclées postconsommation

Faits SAILLANTS

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014

Les actions de la Fédération en lien avec la tenue des élections scolaires du 2 novembre se sont déployées sur plusieurs fronts : le pilotage, la promotion, les actions politiques et les relations avec les médias, le soutien au réseau et l'accueil des nouveaux élus.

LE PILOTAGE

Pour s'assurer du bon déroulement du processus électoral et de la compréhension commune des modifications à la Loi sur les élections scolaires, la FCSQ a participé à plusieurs rencontres du comité de liaison sur les élections scolaires avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Directeur général des élections du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

LA PROMOTION

Le plan de communication de la Fédération pour promouvoir les élections scolaires, tant auprès des candidats potentiels que des électeurs, était principalement axé sur le Web et les médias sociaux : création d'un site Internet consacré aux élections scolaires, ouverture d'une page *Facebook* dédiée aux élections scolaires, messages vidéo de la présidente et du porte-parole des élections scolaires 2014, M. Benoît Pelletier, diffusion de capsules vidéo sur *YouTube* et envoi de cartes virtuelles. Plus de 77 000 visites ont été effectuées sur le site Web www.electionsscolaires2014.com.

LES ACTIONS POLITIQUES ET LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

La présidente de la Fédération, M^me^ Josée Bouchard, a multiplié les interventions, tant auprès du gouvernement du Québec que de la population, pour valoriser la démocratie scolaire. Soulignons notamment la tenue de rencontres de la Table Québec-Commissions scolaires*, en juin et en septembre, et la tenue d'une conférence de presse conjointe avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, le président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), M. David C. D'Aoust et le porte-parole des élections scolaires 2014.

LE SOUTIEN AU RÉSEAU

En plus de poursuivre son offre de formation, la FCSQ a mis à la disposition de ses membres des services d'accompagnement avec une ressource dédiée pour le service conseil aux candidats et aux élus, un service conseil juridique et un service conseil aux ressources matérielles, dont la production d'un document d'accompagnement pour l'impression et les envois postaux des avis d'inscription et des cartes de rappel aux électeurs.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLUS

Dans les jours suivant le scrutin, les nouveaux élus scolaires ont reçu un guide d'accueil pour les soutenir dans leur nouvelle fonction, développé par la Fédération. Ce guide contenait, par exemple, une lettre de la présidente, la brochure *Le Goût du public*, et une présentation de la structure administrative de la FCSQ. Une page leur étant dédiée a également été créée sur le site Internet de la FCSQ et une séance d'information sur le rôle et les services de la Fédération a été offerte aux présidents lors d'une rencontre des commissions permanentes en mars. De plus, le programme du congrès 2015 de la FCSQ, *La réussite, un choix politique*, a été élaboré avec une préoccupation particulière pour les nouveaux élus.

FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

La FCSQ a déposé un mémoire conjoint avec l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) sur le projet de règles budgétaires 2014-2015 contenant plusieurs recommandations visant à assurer la pérennité du financement du réseau public scolaire et à accorder aux commissions scolaires la marge de manœuvre nécessaire pour répondre aux besoins de leur milieu. La FCSQ a gagné une bataille de longue date et convaincu le ministre de diminuer les allocations ciblées et la reddition de comptes afférente.

RÉFORME DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Lors d'une rencontre de la Table Québec-Commissions scolaires en novembre, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, a déposé une carte de fusions et de redécoupage des territoires des commissions scolaires francophones et anglophones, marquant ainsi le premier jalon d'un projet de réforme du réseau. Le lendemain, la Fédération rencontrait les présidents et directeurs généraux pour leur en faire la présentation et échanger sur la stratégie à adopter. La présidente de la FCSQ a dénoncé publiquement l'absence d'objectifs quant aux économies anticipées et à l'amélioration des services aux élèves. La Fédération a présenté et défendu les modifications proposées par les commissions scolaires membres à la carte initiale lors d'une deuxième rencontre de la Table en décembre, où elle a réalisé des gains au chapitre de l'intégralité des territoires.

INTERVENTIONS POLITIQUES DE LA FCSQ

Interlocuteur privilégié du gouvernement pour le réseau scolaire, la Fédération a défendu les intérêts de ses membres dans plusieurs dossiers. Elle a présenté un mémoire à l'occasion de l'étude en commission parlementaire du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, et a déposé un mémoire à la commission parlementaire qui étudie le document *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*. Dans le dossier de l'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, les interventions de la FCSQ ont permis la mise sur pied d'un projet-pilote de classes multiâges.

ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

Le colloque de la FCSQ, *Élève qualifié. Valeur ajoutée*, sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre, avait pour objectifs d'identifier les principaux défis et les enjeux liés à la qualification de la main-d'œuvre, de présenter des pratiques gagnantes, stimulantes et innovatrices pour valoriser la formation professionnelle, pour combler les besoins du marché du travail et également démontrer le savoir-faire des commissions scolaires ainsi que la diversité des services offerts aux élèves et aux entreprises. La présidente de la Fédération a aussi porté le message du réseau scolaire sur l'enjeu de l'adéquation formation-emploi au sein de la Commission des partenaires du marché du travail qui a été invitée par le gouvernement à lui faire des recommandations sur cette question.

NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

C'est avec l'objectif de compter sur des conventions collectives modernes, plus souples et mieux adaptées aux nouvelles réalités éducatives pour le plus grand bénéfice des élèves, jeunes et adultes, qu'ont été déposées les offres patronales en vue du renouvellement des conventions collectives du personnel des commissions scolaires. Elles sont le résultat d'une vaste consultation menée par la Fédération auprès des gestionnaires qui a permis d'identifier des problématiques auxquelles les commissions scolaires souhaitent apporter des solutions, dans un esprit d'ouverture et de collaboration avec les représentants syndicaux. Les orientations de négociation ont été adoptées par le conseil général qui les a ensuite transmises au Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF). Les représentants de la Fédération sont maintenant à l'œuvre aux tables de négociation alors que celle-ci poursuit son service de soutien et d'accompagnement.

VALORISATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Sept commissions scolaires ont vu un de leurs projets récompensé dans le cadre du gala des *Prix d'excellence 2013-2014 de la FCSQ* sur le thème *Des approches éducatives innovatrices*. Les gagnants ont pu bénéficier d'une visibilité encore plus grande puisque la Fédération a diffusé le gala en direct sur Internet et réalisé des entrevues avec les récipiendaires pour les déposer sur son site Web. La Fédération fait aussi rayonner les bons coups de l'école publique par une présence accrue sur les médias sociaux tels *Facebook*, *LinkedIn* et *YouTube*. Elle a également renouvelé son partenariat dans le cadre de la *Semaine pour l'école publique*.

ENGAGEMENT SOCIAL

Toujours soucieuse de défendre les intérêts des commissions scolaires et de promouvoir la qualité du système public d'éducation, la FCSQ est également un acteur de changement social qui s'est notamment impliqué dans la dernière année au Forum sur l'intimidation, présidé par le premier ministre Philippe Couillard, au Grand forum sur la prévention du suicide, lors duquel la présidente, Josée Bouchard, a prononcé l'allocution d'ouverture, et au Noël des enfants, par une collecte de dons ayant comme objectif d'offrir aux jeunes des milieux défavorisés de la région de Québec la possibilité de s'épanouir et de s'instruire à l'aide d'activités scolaires et sociales. La FCSQ a de plus contribué à l'événement annuel au profit de la Fondation Tel-Jeunes et a poursuivi ses partenariats avec le *Jour de la Terre* et la campagne de sécurité en transport scolaire de la Fédération des transporteurs par autobus.

* Présidée par le ministre de l'Éducation, la Table Québec-Commissions scolaires est composée de représentants de la FCSQ, de l'ACSAQ et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Rapport de la présidente

UNE ANNÉE ÉLECTORALE SOUS HAUTE TENSION

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE VENAIT TOUT JUSTE D'ÊTRE DÉCLENCHÉE AU MOMENT OÙ LE RAPPORT ANNUEL DE L'AN DERNIER ÉTAIT SOUS PRESSE. RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, QUELQUES SEMAINES PLUS TARD, NOUS AVIONS FRANCHI L'ÉTAPE DE L'ARRIVÉE AU POUVOIR D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE, LIBÉRALE ET MAJORITAIRE. UN NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT FAISAIT SON ENTRÉE, LE CINQUIÈME EN AUTANT D'ANNÉES.

L'ESPOIR

Alors que nous avions encaissé une dure décision du gouvernement précédent relative aux compressions budgétaires, assorties du retrait de la péréquation créée en 2007 pour alléger le compte de taxe scolaire dans le cadre de la révision des rôles d'évaluation municipale, l'espoir était permis de convaincre le nouveau gouvernement de corriger la situation. Plus encore, il était possible d'espérer enfin de voir un gouvernement désigner l'Éducation : voie royale du développement du Québec. Et finalement, nous pouvions nous attendre à un appui tangible de la part du nouveau gouvernement lors de notre propre campagne électorale compte tenu des déclarations de candidats du Parti libéral à l'égard de leur foi dans les commissions scolaires.

UNE GAMME D'ÉMOTIONS

Dès nos premières rencontres avec le nouveau ministre, l'ouverture, la franche collaboration et la volonté politique de faire progresser les dossiers ont teinté nos échanges. La Fédération a rapidement communiqué les attentes et les positions de ses membres. Forte des constats positifs du Rapport Champoux-Lesage (Comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires, juin 2014), notamment sur l'efficience de notre réseau et sur sa gouvernance, les discussions ont porté, au premier chef, sur le financement du réseau public d'éducation. Des gains tangibles en ont résulté tels que l'abandon du projet de loi n° 63 (initié par le gouvernement précédent) prévoyant le remboursement aux contribuables de l'augmentation du compte de taxe scolaire 2013, puis le regroupement des allocations supplémentaires, une demande de longue date. Des gains appréciables qui en ont réjoui plusieurs. La suite des événements allait nous entraîner dans une tout autre humeur…

En effet, l'adoption du Budget provincial, en juin, nous a catapultés dans un exercice budgétaire ardu compte tenu de la hauteur et de la nature des compressions. En quatre ans, les efforts atteignaient 800 millions de dollars ! Les élus scolaires, en toute légitimité, ont fortement réagi, dénonçant l'atteinte directe aux services aux élèves. Les choix se sont avérés déchirants, particulièrement au chapitre des allocations supplémentaires (aide aux devoirs, achat de livres de bibliothèque, activités en entrepreneuriat, etc.). Concrètement, les multiples efforts déployés autour de la persévérance, dans la dernière décennie, ont accusé un sérieux coup. Bien réelles, les conséquences ont suscité un débat public dans lequel les élus provinciaux affirmaient l'obligation de maintenir les services aux élèves, tandis que les élus scolaires constataient que ces services étaient touchés.

Malgré un climat tendu, nous avons protégé les liens avec le gouvernement, tant au plan politique qu'au plan administratif.

ÉLECTIONS OU RÉFÉRENDUM ?

Pour valoriser et promouvoir, il faut d'abord reconnaître. Or, malgré notre performance exemplaire en matière de coûts de gestion (4,2 %), malgré les excellents résultats de nos élèves aux examens internationaux (PISA), et malgré l'accroissement significatif du taux de diplomation de notre clientèle en peu d'années, le gouvernement a laissé planer le doute, en pleine période électorale scolaire, sur l'existence et la légitimité de la gouvernance scolaire. Il n'en fallait pas plus pour créer une confusion sur le terrain quant à l'interprétation du mandat électoral par les électeurs : voter pour des candidats ou voter pour ou contre les commissions scolaires ?

Force est de constater que ce climat de campagne a plongé les nouveaux élus dans l'incertitude dès leur assermentation, compte tenu du faible taux de participation observé le 2 novembre.

LA FORCE DE LA FOI ET DE L'ENGAGEMENT

Nouvellement élus, les membres des conseils des commissaires ont démontré un sens de l'engagement exceptionnel dès leur première assemblée puisqu'ils ont dû se pencher immédiatement sur le projet de fusions des commissions scolaires annoncé par le ministre Yves Bolduc. Dans un contexte politique provincial où il semble que l'atteinte du déficit zéro guide l'ensemble des décisions, la Fédération a exigé de la part du ministre une évaluation des économies anticipées et la démonstration des bénéfices pouvant être générés par une telle opération d'envergure sur la réussite des élèves. Ces questions sont demeurées sans réponses. D'autres interrogations, et non les moindres, ont leur part de mystère. Il s'agit des volets composant le futur projet de loi prévoyant des transformations aux chapitres de la gouvernance, de la décentralisation et du mode de taxation. Ce brouillard n'a toutefois pas réussi à décourager les troupes. Sur le terrain, les élus nourrissent toujours leur action par la motivation profonde de servir dans le réseau public d'éducation pour la réussite des élèves. Notre engagement rime avec fierté !

TOUT EST SUR LA TABLE

Le ministre Yves Bolduc a démissionné. Son successeur, M. François Blais, hérite des travaux préparatoires aux projets législatifs porteurs de changements profonds dans notre réseau. Tout cela se déroule dans un contexte de négociation nationale où les enjeux sont intimement liés à la capacité financière de l'État de relever les défis du maintien et du développement de services de qualité équitables.

Tout est sur la table ! La Fédération des commissions scolaires du Québec jouera un rôle crucial dans la suite des choses. Elle s'engage à éclairer le nouveau ministre sur les clés du succès du développement de l'école publique par sa gouvernance démocratique et l'ouverture du réseau à s'inspirer des meilleures pratiques dans un esprit d'amélioration continue.

REMERCIEMENTS

Le travail que j'accomplis se réalise avec plusieurs personnes. D'abord, l'équipe politique. Je salue le travail du vice-président, Richard Flibotte. Son engagement est entier et son appui m'est très précieux. Merci également aux membres du bureau de direction dont les conseils et recommandations sont des plus éclairants. À tous les membres des commissions permanentes et du conseil général, accueillez ma gratitude pour votre collaboration et votre rigueur dans le travail. Puis, il y a la formidable équipe administrative dirigée par madame Pâquerette Gagnon. La motivation ne la quitte jamais. Le travail politique m'est rendu plus facile par le grand professionnalisme de l'équipe.

ENGAGEMENTS PARTICULIERS DE LA PRÉSIDENTE

Membre du conseil des gouverneurs de l'Association canadienne d'Éducation de langue française (ACELF)

Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Présidente du Comité de gouvernance, d'éthique, de déontologie et de gestion des risques de la CPMT

Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Solidarité rurale

Membre du conseil d'administration du Concours québécois en entrepreneuriat

Présidente du Jury du Prix Éducation de l'Institut d'administration publique du Québec

Membre du Jury du Prix Clermont-Provencher

Membre du conseil d'administration de l'organisme Un vélo, une ville

Participante au Forum sur l'intimidation présidé par le premier ministre

Allocution d'ouverture au Grand forum de la prévention du suicide

Conférencière au colloque *Pour une meilleure adéquation formation-emploi* organisé par le Conseil du patronat du Québec

Rapport de la directrice générale

LA TÉNACITÉ POUR AFFRONTER DE NOUVEAU LA TEMPÊTE !

PARFOIS, ON SE DIT, À TORT, LA PROCHAINE ANNÉE SERA PLUS CALME, LE TUMULTE S'APAISERA, ON NE PEUT CONSTAMMENT COMBATTRE LES VENTS VIOLENTS. L'ANNÉE QUI SE TERMINE SE DÉCLINE SUR FOND D'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET DE PROJETS DE FUSIONS PLUSIEURS FOIS RÉÉCRITS ! EN DÉPIT DU CONTEXTE, LA FCSQ A POURSUIVI SES ACTIONS AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LA SIXIÈME ANNÉE DU PLAN STRATÉGIQUE. JE VOUS INVITE À PARCOURIR CE BILAN QUI VOUS PROPOSE LA LECTURE D'UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE.

DE RAPPORTS EN VÉRIFICATIONS : UN RÉSEAU SOUS LA LOUPE !

Quelques jours avant l'assemblée générale de la FCSQ, le Comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires a produit son important rapport, qui rapidement a reçu l'appui du gouvernement libéral.

Tout en demeurant critiques, les experts reconnaissent de manière éloquente la qualité, l'efficacité et l'efficience de notre réseau public. L'équipe sous-ministérielle, qui était alors en poste, a rapidement planifié cinq chantiers relatifs à ce rapport. Les travaux ont été déposés à la Table Québec-Commissions scolaires.

Le ministre a alors annoncé son intention de fusionner des commissions scolaires. Une nouvelle carte des commissions scolaires a été déposée le 19 novembre et, le lendemain, la FCSQ rencontrait tous les présidents et les directions générales afin de préparer une action ordonnée par région du Québec.

Nous avons contribué à l'amélioration significative des projets de cartes, notamment en gagnant le critère de l'intégrité des territoires des commissions scolaires.

Plusieurs projets ont ensuite été déposés et, à ce jour, aucun n'a fait l'objet d'annonces officielles.

Pendant ce temps, la FCSQ effectuait des travaux concernant les regroupements de services entre commissions scolaires. Nous avons analysé avec des experts le regroupement potentiel des services régionaux au niveau de la taxe scolaire, assorti d'un taux de taxe uniforme, le regroupement des services informatiques au niveau régional ainsi que le regroupement de la formation professionnelle. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation au conseil général du mois d'août 2014.

En marge du rapport du groupe d'experts, une autre analyse a été demandée par le sous-ministre, soit l'état de situation de l'efficience des commissions scolaires, le rapport Lacroix et Santarossa (mars 2014), prévu pour alimenter le groupe d'experts et possiblement aider le réseau à jeter un regard sur sa performance.

Ce rapport a été présenté au groupe d'experts, à la FCSQ, mais il n'a jamais été diffusé aux commissions scolaires.

Enfin, à la demande du Ministère, quatorze commissions scolaires ont fait l'objet d'analyses de leurs pratiques par une firme externe. Le résultat de ces travaux a été présenté tant à l'Association des directeurs généraux qu'aux présidents réunis en conseil général.

Plusieurs commissions scolaires poursuivent actuellement l'implantation de pratiques prometteuses dans l'ultime objectif d'amélioration continue.

Bref, il faut également rappeler que la FCSQ a aussi commandé une étude effectuée par M^me^ Valérie Vierstrate qui visait à effectuer une analyse économique sur le financement public de l'enseignement privé. Encore là, selon ce rapport, les commissions scolaires sont ressorties plus efficientes que les écoles privées, à la fois quant au nombre d'élèves à scolariser qu'au nombre de diplômés.

Avec des frais administratifs de l'ordre de 4,2% après des compressions qui atteindront le milliard cette année si les règles budgétaires le confirment, notre réseau peut définitivement se considérer comme performant.

UN SOUTIEN INDÉFECTIBLE AUX ÉLUS

L'année qui se termine aura vu la tenue des élections scolaires mettant un terme à un mandat de sept ans pour les élus scolaires. La FCSQ a travaillé avec acharnement auprès de tous les acteurs concernés

par cette élection, qu'il s'agisse du Directeur général des élections et du bureau des sous-ministres, pour que des efforts soient déployés afin de faire de cette opération un succès et d'encourager la population à se déplacer pour aller voter. Nous avons créé un site, identifié un porte-parole d'expérience, M. Benoît Pelletier, instauré une campagne dans les médias sociaux, offert une formation et travaillé sans relâche à développer des conditions salariales respectueuses pour les élus scolaires. Force est de constater que nous étions seuls au combat, l'investissement consenti a été minime et le résultat du suffrage décevant. De l'espoir qui nous animait, nous sommes passés à un sentiment d'amertume et à la certitude que la volonté politique du gouvernement n'y était pas.

DES POSITIONS FERMES : UNE ÉCOUTE PARFOIS MITIGÉE

Nous sommes intervenus auprès des équipes sous-ministérielles et des cabinets pour apporter des solutions pour une meilleure adéquation formation-emploi.

D'abord, notre colloque de 2014 a réuni environ 600 personnes qui ont échangé pendant une journée sur la qualité de notre offre en formation professionnelle, mais aussi sur les obstacles qui pourraient être levés et avoir des impacts financiers importants en termes d'économie si on éliminait les dédoublements de certains programmes. Nous avons alimenté le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Commission des partenaires du marché du travail, notre propre Ministère et, à ce jour, malheureusement aucun geste significatif n'a été posé en ce sens.

Ensuite, notre représentation politique, par voie de mémoire quant au projet de loi nº 15 – Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs, nous a amenés en commission parlementaire où nous avons démontré, avec des arguments réels et des impacts bureaucratiques appréhendés si cette loi devait être adoptée, la difficulté de l'appliquer. Malheureusement, les élus provinciaux n'ont pas eu d'écoute et aucune ouverture n'a été démontrée.

Enfin, nous avons obtenu, après plusieurs années de revendications, le regroupement des mesures liées aux allocations supplémentaires. Il est dommage que ce gain soit arrivé au même moment où de lourdes compressions se sont effectuées dans ces mêmes allocations.

Bref, une année exceptionnelle où deux budgets ont été présentés, dont le dernier adopté tardivement (juillet) a créé de très grandes difficultés à notre réseau et, dans certains cas, une impossibilité d'effectuer avec analyse les lourdes compressions imposées.

J'aimerais aussi souligner que la FCSQ a été invitée à rencontrer, pour une première fois, le ministre des Finances dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. Nous avons déposé un mémoire à cette occasion.

Il m'apparaît aussi important de rappeler que dans la foulée de son appui au renouveau pédagogique, la FCSQ a réagi au rapport d'un chercheur de l'Université Laval, M. Simon Larose, qui présentait un point de vue assez négatif de la situation. Nous avons, du même souffle, profité de la situation pour réitérer notre appui au renouveau pédagogique, tout en invitant le ministre à analyser le rapport du Conseil supérieur de l'éducation qui propose des ajustements auxquels nous souscrivons.

NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Dès l'automne 2014, la FCSQ a effectué une tournée de consultation et d'information dans le but de dégager les enjeux prioritaires de cette négociation. Le conseil général a ensuite adopté ces orientations avant qu'elles soient transmises au Comité patronal de négociation.

La négociation a atteint un certain rythme, mais tous s'entendent pour dire que cette négociation, sous un fond de compressions et d'austérité, ne pourra pas se réaliser à la satisfaction des parties sans quelques difficultés.

DES SERVICES QUI S'ADAPTENT AUX ATTENTES DES MEMBRES

Tel que convenu lors de l'assemblée générale de 2014, tout a été mis en œuvre pour stabiliser la situation budgétaire de la FCSQ : des compressions budgétaires se sont poursuivies et se sont traduites, entre autres, par l'abolition d'un certain nombre de postes. Depuis quatre ans, c'est environ 1 M$ de coupes budgétaires.

Évidemment, notre défi réside dans le maintien des services de qualité, tout en développant de nouveaux services répondant aux attentes de nos membres.

En synthèse, voici les services en développement :

- Achats regroupés :
  - Programme d'aide aux employés
  - Vérification des antécédents judiciaires
- Projet pilote sur la prise de rendez-vous médicaux pour les commissions scolaires (six commissions scolaires et trois collèges)
- Obtention d'une somme de 400 000 $ du Ministère pour mettre en place un service centralisé de gestion médico-administrative pour les commissions scolaires et les collèges
- Partenariat conclu avec le Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour développer conjointement des achats regroupés
- Préparation d'une offre de service pour accompagner les commissions scolaires au moment des fusions, le cas échéant
- Analyse en cours pour le développement de nos services juridiques
- Réflexion sur une vision de développement à long terme pour la formation

MILLE FOIS MERCI !

Si nous avons pu, encore une fois, traverser cette année chargée, c'est parce que vous êtes des hommes et des femmes qui ont à cœur l'éducation et que votre détermination contribue à notre motivation. Aux présidentes et aux présidents, qui à travers nos instances collaborent avec générosité au développement de l'éducation publique, merci !

De plus, je tiens à souligner l'exceptionnelle femme qui préside la Fédération des commissions scolaires du Québec. Sa passion n'a d'égale que sa croyance profonde en l'éducation, merci madame Bouchard pour votre engagement.

Je veux enfin remercier l'équipe que je supervise au quotidien et à qui je demande courage et foi en notre réseau malgré la tourmente ! Ces personnes ont mon appui inconditionnel ! C'est donc avec ténacité que nous poursuivrons notre contribution à la qualité des services des commissions scolaires.

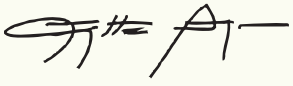

Instances POLITIQUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Dépositaire de l'autorité finale et suprême de la Fédération, l'assemblée générale détermine les politiques générales, les objectifs majeurs ainsi que les grandes lignes d'action. Elle est composée d'élus scolaires, délégués annuellement par les commissions scolaires, et leur nombre varie selon la clientèle de chaque commission scolaire membre. La 67e assemblée générale a été tenue les 13 et 14 juin 2014 au Centre des congrès de Québec avec la participation de près de 300 personnes déléguées.

LES ÉLÉMENTS SUIVANTS ONT FAIT L'OBJET D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS

- Adoption des rapports de la présidente et de la directrice générale ainsi que des états financiers 2013-2014.
- Adoption des prévisions budgétaires 2014-2015 de la FCSQ.
- Rapport et bilan de la 5e année de mise en œuvre du plan stratégique de la FCSQ.
- Présentation de l'étude de la FCSQ sur le financement public de l'enseignement privé et adoption d'une résolution pour présenter les conclusions de l'étude au gouvernement.
- Prolongement du plan stratégique pour une année additionnelle.
- Modification des règlements généraux de la FCSQ.

CONSEIL GÉNÉRAL

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le conseil général est composé de la présidente et du vice-président, élus par l'assemblée générale, ainsi que du président ou de la présidente de chacune des commissions scolaires membres ou de la représentante ou du représentant qu'elle désigne, de même que de l'administratrice de la Commission scolaire du Littoral. Son principal mandat est d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et de mettre en application les résolutions de cette dernière concernant les politiques, les objectifs et les grandes lignes d'action.

LES ÉLÉMENTS SUIVANTS ONT FAIT L'OBJET D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS

- Orientations pour les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives.
- Proposition pour un mécanisme de résolution de conflits dans le cadre de la négociation locale.
- Reconnaissance juridique de certains regroupements d'achats de commissions scolaires.
- Suivis aux recommandations du groupe d'experts.
- Réaction au scénario de fusions des commissions scolaires déposé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Réaction au rapport d'évaluation de la réforme au secondaire réalisé par des chercheurs de l'Université Laval.
- Positionnement à la suite de l'adoption de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Les membres du conseil général se sont réunis à cinq reprises, dont une séance extraordinaire.

BUREAU DE DIRECTION

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le bureau de direction est composé de neuf membres : la présidente et le vice-président élus par l'assemblée générale et sept membres dont un provenant de la région de la Montérégie et un de la région de Montréal. Ses principales fonctions sont de soumettre des recommandations au conseil général, d'assurer la surveillance et l'exécution des mandats du conseil et de voir à la gestion financière et au contrôle du budget.

LES ÉLÉMENTS SUIVANTS ONT FAIT L'OBJET D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS

- Tenue d'une rencontre des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux sur le projet de fusions des commissions scolaires.
- Adoption du mémoire de la FCSQ sur le projet de loi no 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.
- Adoption du mémoire conjoint de la FCSQ et de l'ADIGECS portant sur les règles budgétaires 2014-2015.
- Campagne de promotion des élections scolaires dans les médias sociaux.

Les membres du bureau de direction se sont réunis à onze reprises, dont sept rencontres extraordinaires.

Membres du bureau de DIRECTION

2014-2015

JOSÉE BOUCHARD
Présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CATHERINE HAREL-BOURDON
Présidente de la Commission scolaire de Montréal

RICHARD FLIBOTTE
Vice-président de la FCSQ et président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

GAÉTAN GILBERT
Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

GINETTE CÔTÉ
Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

GUILMONT PELLETIER
Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

ALAIN FORTIER *
Président de la Commission scolaire des Découvreurs

PAULETTE S. RANCOURT
Présidente de la Commission scolaire des Bois-Francs

PAULE FORTIER
Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

JULIEU CROTEAU *
Président de la Commission scolaire des Draveurs

** Cette personne était membre du bureau de direction pendant une partie de l'année.*

Membres du CONSEIL GÉNÉRAL 2014-2015

Le conseil général est composé de la présidente et du vice-président, élus par l'assemblée générale, ainsi que du président ou de la présidente de chacune des commissions scolaires membres ou de la représentante ou du représentant qu'elle désigne, de même que de l'administratrice de la Commission scolaire du Littoral. Les règlements généraux de la FCSQ prévoient que la directrice générale de la Fédération y siège, ainsi qu'un représentant de l'ADIGECS, à titre d'observateur. Le secrétaire général y assiste également.

Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Richard Flibotte[1]
Vice-président de la FCSQ
Président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Marjolaine Arsenault[3]
Présidente de la Commission scolaire de la Riveraine

Jean-Philippe Bachand[3]**/**
Huguette Desrochers*
Président de la Commission scolaire des Sommets

Gilbert Barrette[3]**/**
Marguerite Couture*
Président de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Claude Beaulieu[1]**/**
Julien Croteau*
Président de la Commission scolaire des Draveurs

Normand Bélanger[3]**/**
Pierre Charbonneau*
Président de la Commission scolaire Pierre-Neveu

Éric Bergeron[1]**/**
Josette Lessard-Morin*
Président de la Commission scolaire De La Jonquière

Andrée Bouchard[2]
Présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Miville Boudreault[2]**/**
Vincent Arciresi*
Président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Daniel Camden/
Jean-Pierre Frelas*
Président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

François Caron[2]**/**
Léopold Castonguay*
Président de la Commission scolaire des Navigateurs

Ginette Côté[1]
Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Jean Couture[2]
Président de la Commission scolaire René-Lévesque

Francine Cyr[3]
Présidente de la Commission scolaire des Îles

Lucy de Mendonça
Administratrice de la Commission scolaire du Littoral

René Dion[3]**/**
Jean-Marc Laflamme*
Président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Thomas Duzyk[3]**/**
René Labrie*
Président de la Commission scolaire des Affluents

Michel Forget[2]**/**
François Charbonneau*
Président de la Commission scolaire des Samares

Alain Fortier[2]
Président de la Commission scolaire des Découvreurs

Paule Fortier[1]
Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Jocelyn Fréchette[1]**/**
Sylvain Léger*
Président de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Brigitte Gagné[1]**/**
Rémi Rousseau*
Présidente de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Marie-Ève Gaudet[2]
Présidente de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

Gaétan Gilbert[2]
Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Yves Gilbert[2]**/**
Gaétan Perron*
Président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Pierre Girard[1]
Président de la Commission scolaire de Charlevoix

Gisèle Godreau[1]
Présidente de la Commission scolaire des Laurentides

Alain Grenier[3]
Président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Catherine Harel-Bourdon[1]
Présidente de la Commission scolaire de Montréal

Jean-François Houle[3]**/**
Jeanne-Mance Paul*
Président de la Commission scolaire des Chênes

Jean-Pierre Joubert[2]**/**
Rémy Tillard*
Président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Jean-Yves Laforest[1]**/**
Danielle Bolduc*
Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Denis Langlois[2]
Président de la Commission scolaire des Appalaches

Lyne Laporte-Joly[1]
Présidente de la Commission scolaire de la Baie-James

Charles-Henri Lecours[1]
Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Céline Lefrançois[3]
Présidente de la Commission scolaire des Monts-et-Marées

Johanne Légaré[2]/
Jean-Pierre Reid*
Présidente de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Claude Lessard[2]/
Yvon Lemire*
Président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

David Montminy[1]/
Serge Tremblay*
Président de la Commission scolaire de Portneuf

Louise Lortie[1]
Présidente de la Commission scolaire de Laval

France Martin[2]
Vice-présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Frank Mooijekind[1]/
Michel Duchesne*
Président de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Diane Nault[3]
Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Gilles Normand[1]
Président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Jean Parisée[2]
Président de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Guilmont Pelletier[2]
Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Jean-Pierre Pigeon[1]
Président de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Annie Quenneville[2]/
Michel Gagnon*
Présidente de la Commission scolaire Harricana

Denis Rajotte[1]
Président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

Paulette S. Rancourt[1]
Présidente de la Commission scolaire des Bois-Francs

Gaston Rioux[1]/
Raymond Tudeau*
Président de la Commission scolaire des Phares

Hélène Roberge[3]
Présidente de la Commission scolaire des Patriotes

Manon Robitaille[1]/
Murielle Gingras*
Présidente de la Commission scolaire de la Capitale

Edith Samson[3]
Présidente de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

Paul Sarrazin[1]/
Jean Gratton*/
Guy Vincent*
Président de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Antonin Simard[2]/
Liz S.-Gagné*
Président de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Francine St-Denis[2]/
Diane Schetagne*
Présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs

Roxanne Thibeault[3]
Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Rodrigue Vigneault[1]
Président de la Commission scolaire du Fer

Pâquerette Gagnon
Directrice générale de la FCSQ

Michel Bernard,
Vice-président de l'ADIGECS

Alain Guimont/
Bernard Tremblay*
Secrétaire général de la FCSQ

*** Cette personne était membre du conseil général jusqu'aux élections scolaires du 2 novembre 2014.**

1. Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

2. Commission permanente sur les ressources humaines

3. Commission permanente sur la mission éducative

Membres du comité du budget

Josée Bouchard
Présidente
Fédération des commissions scolaires du Québec

Richard Flibotte
Vice-président
Fédération des commissions scolaires du Québec

Gilles Normand
Président
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Guilmont Pelletier
Président
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Jean-Pierre Pigeon
Président
Commission scolaire des Chic-Chocs

Pâquerette Gagnon
Directrice générale
Fédération des commissions scolaires du Québec

La gouvernance

LA GOUVERNANCE EST UN PROJET COLLECTIF EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION ET UNE MANIÈRE D'ORIENTER, DE GUIDER, DE COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION POUR ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES, PARTICULIÈREMENT LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE. CETTE ANNÉE, LA FCSQ A ÉTÉ TRÈS ACTIVE EN VUE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014.

Page *Facebook* dédiée aux élections scolaires

UNE DÉMOCRATIE SCOLAIRE RESPONSABLE ET RECONNUE

Participation aux rencontres du Comité de liaison sur les élections scolaires avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Directeur général des élections du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec afin d'assurer le bon déroulement du processus électoral et une compréhension commune des modifications à la Loi sur les élections scolaires.

Promotion des élections scolaires, tant auprès des candidats potentiels que des électeurs, principalement axée sur le Web et les médias sociaux (*Facebook*, *YouTube* et *LinkedIn*) : création d'un site Web consacré aux élections scolaires, ouverture d'une page *Facebook* dédiée, messages vidéo de la présidente et du porte-parole des élections scolaires 2014, M. Benoît Pelletier, diffusion de capsules vidéo sur les rôles respectifs des commissions scolaires et de leurs élus, promotion des diverses publications réalisées spécialement pour aider les candidats à réussir leur campagne et diffusion de cartes virtuelles véhiculant un message. Plus de 77 000 visites ont été effectuées sur le site Web dédié aux élections scolaires, du 5 septembre 2013 au 30 novembre 2014.

Intervention de la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, tant auprès du gouvernement que de la population, pour valoriser la démocratie scolaire, particulièrement lors des rencontres de la Table Québec-Commissions scolaires, en juin et en septembre, et à l'occasion d'une conférence de presse conjointe avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, le président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, M. David C. D'Aoust et le porte-parole des élections scolaires 2014, M. Benoît Pelletier.

Soutien aux membres dans l'organisation des élections scolaires par le biais de la formation et des services conseils (communications, services juridiques et ressources matérielles).

Production d'un guide d'accueil destiné aux nouveaux élus contenant, entre autres, une lettre de la présidente, la brochure *Le Goût du public*, une présentation de la structure administrative de la FCSQ, et réalisation d'une page Web qui s'adresse aux nouveaux élus scolaires sur le site de la FCSQ.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Échanges avec les principaux partis politiques au sujet des enjeux en éducation dans le cadre de la campagne électorale provinciale et correspondance de la présidente, accompagnée de documents d'information, à tous les députés élus au lendemain du scrutin du 7 avril afin de présenter le rôle et les responsabilités de la FCSQ, des commissions scolaires et des élus scolaires.

Maintien d'un dialogue ouvert et transparent avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le biais de rencontres de la présidente de la FCSQ avec ce dernier, avec les membres du conseil général de la FCSQ, et les rencontres de la Table Québec-commissions scolaires.

Nombreuses rencontres avec l'équipe sous-ministérielle afin de sensibiliser le Ministère aux préoccupations du réseau et de pouvoir informer adéquatement les membres quant aux intentions et aux décisions du gouvernement.

En conférence de presse le 3 octobre 2014, la présidente de la FCSQ, M^me^ Josée Bouchard, a invité la population à voter aux élections scolaires. Elle était notamment en compagnie du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, et du porte-parole des élections scolaires, M. Benoît Pelletier.

Présence de la Fédération dans plus de 150 comités portant, entre autres, sur la formation professionnelle, le transport scolaire, la réussite éducative et la persévérance scolaire, les relations du travail, le financement du réseau et les élections scolaires, afin de contribuer à la qualité du système public d'éducation.

Tenue de trois rencontres de concertation avec les partenaires (ADERS, ADIGECS, AMDES, AQCS, AQPDE, FCPQ, FQDE)* au cours desquelles les principaux enjeux de la négociation nationale, des élections scolaires, du suivi au rapport du comité d'experts, du projet de fusions des commissions scolaires et de décentralisation de la gouvernance ont été abordés.

Rapprochement avec les associations de commissions scolaires des autres provinces et l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires.

Participation à la conférence de presse en appui à Solidarité rurale du Québec en tant que membre fondateur.

LE FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Dépôt d'un mémoire conjoint avec l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) sur le projet de règles budgétaires 2014-2015, demandant au gouvernement de soustraire les commissions scolaires à toute compression budgétaire supplémentaire susceptible d'affecter davantage les services aux élèves. Le mémoire contenait plusieurs recommandations visant à assurer la pérennité du financement du réseau public scolaire et à accorder aux commissions scolaires la marge de manœuvre nécessaire pour répondre aux besoins de leur milieu.

Travaux conjoints avec le MELS visant les allocations supplémentaires et l'allégement des redditions de comptes qui leur sont associées. Certains regroupements d'allocations ont été intégrés aux règles budgétaires 2014-2015.

Rencontre avec le Cabinet du ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires pour le Budget 2015-2016 du gouvernement du Québec. La FCSQ a profité de cette occasion pour sensibiliser le gouvernement à la nécessité d'assurer le financement des coûts inévitables et inhérents à d'éventuelles fusions des commissions scolaires.

Rencontre du caucus de l'opposition officielle sur les enjeux de financement des commissions scolaires.

Envoi d'un avis à la Commission de révision permanente des programmes, présidée par M^me^ Lucienne Robillard.

Suivis aux rapports du Vérificateur général du Québec sur le transport scolaire et sur l'optimisation des ressources portant sur la réussite scolaire des jeunes.

Participation aux travaux des chantiers mis sur pied par le MELS pour assurer un suivi aux recommandations du groupe d'experts sur la gestion, le financement, l'administration et la gouvernance des commissions scolaires.

Participation au huis clos du Budget 2014-2015 et au huis clos du Budget 2015-2016 en vue d'informer rapidement les membres quant à leur contenu général et aux aspects particuliers concernant le réseau scolaire et interventions médiatiques de la présidente en réaction aux nouvelles compressions budgétaires.

* L'Association des directions d'établissement d'enseignement de la Rive-Sud, l'Association des directions générales des commissions scolaires, l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, l'Association québécoise des cadres scolaires, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, la Fédération des comités de parents du Québec, et la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

« EXPRESSION ULTIME DE LA DÉMOCRATIE, LE VOTE, À TRAVERS LE SUFFRAGE UNIVERSEL, COMPTE PARMI LES ACQUIS MAJEURS DES SOCIÉTÉS MODERNES. IL NOUS FAUT PRÉSERVER CE DROIT DE MÊME QUE LE DROIT À SON EXERCICE COMME L'UN DES PLUS PRÉCIEUX DE TOUS LES DROITS ». – DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS, 2004

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
ORIENTATION 2

La mission éducative

LA MISSION ÉDUCATIVE EST AU CŒUR DES ORGANISATIONS QUE REPRÉSENTE LA FÉDÉRATION, ELLE EN EST EN FAIT SA RAISON D'ÊTRE. ELLE OBLIGE À UNE RÉVISION CONSTANTE ET SENSIBLE DES PRATIQUES ET DES MODES D'ORGANISATION AU REGARD DES BESOINS ÉDUCATIFS, ET CE, POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET ASSURER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES.

LA PROMOTION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Présentation des résultats de l'étude *Le financement public de l'enseignement privé : conséquences sur le réseau des écoles publiques* à l'assemblée générale de la FCSQ en juin 2014 et présentation publique dans le cadre d'une conférence de presse. Cette étude, réalisée pour le compte de la FCSQ par des économistes, révèle, entre autres, que le réseau public est plus efficient que les établissements privés d'enseignement subventionnés, et qu'il investit davantage pour la formation des élèves. Afin de faciliter la diffusion de l'étude, la FCSQ a réalisé un résumé sous forme d'infographie disponible sur son site Web. Partage de l'étude avec le gouvernement et les partis d'opposition, les partenaires, et par le biais des médias sociaux.

La FCSQ a poursuivi son intégration dans les médias sociaux avec l'ouverture de pages corporatives sur *Facebook* et *LinkedIn*, et a adopté de nouvelles pratiques de communication plus adaptées à cette réalité en utilisant davantage la vidéo par exemple. Deux campagnes d'information sur les médias sociaux ont également été réalisées dans le cadre des élections scolaires.

Développement de nouveaux outils de promotion du gala des *Prix d'excellence de la FCSQ* avec la webdiffusion en direct du gala et la réalisation d'entrevues avec certains récipiendaires diffusées sur la page *Facebook* de la FCSQ et sa chaîne *Youtube*. Les internautes peuvent y accéder dans la section *Prix d'excellence de la FCSQ* du site Web de la Fédération.

La directrice générale de la FCSQ, M^me^ Pâquerette Gagnon, a pris la parole à l'occasion du lancement de la 27^e^ *Campagne de sécurité en transport scolaire.*

Poursuite du partenariat dans le cadre de la Semaine pour l'école publique et de la Campagne de sécurité en transport scolaire, incluant, entre autres, la participation à une conférence de presse pour le lancement des activités des deux événements.

Participation de la FCSQ à différents événements valorisant l'engagement des commissions scolaires dans leur milieu comme le Forum sur l'intimidation, présidé par le premier ministre Philippe Couillard, le Grand forum sur la prévention du suicide et le Noël des enfants, une collecte de dons ayant comme objectifs d'offrir aux jeunes des milieux défavorisés de la région de Québec la possibilité de s'épanouir et de s'instruire à l'aide d'activités scolaires et sociales et de sensibiliser la population à la persévérance scolaire et à l'inclusion sociale.

UN SERVICE ADAPTÉ AUX BESOINS ÉDUCATIFS DE TOUS LES ÉLÈVES

Participation aux travaux des comités sur l'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé. À la suite des demandes de la FCSQ, un projet-pilote de classes multiâges à l'éducation préscolaire a été mis sur pied afin de faciliter l'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein dans les petits milieux.

Poursuite de la collaboration au sein du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec.

Promotion de la trousse SYNEL sur la réussite éducative. Une trousse synthèse de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants (ELDEQ).

Participation aux travaux du comité *Rôles et responsabilités en transfert des connaissances* du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

Participation à la réflexion sur le prêt numérique en bibliothèques scolaires.

Collaboration au développement du réseau québécois des écoles associées UNESCO. Participation à la 54e Assemblée annuelle de l'UNESCO.

Participation au comité de concertation sur les sorties scolaires en milieu culturel, au comité consultatif sur l'orientation en milieu scolaire et au comité consultatif sur l'éducation à la sexualité ainsi qu'à de nombreux autres comités en lien avec la pédagogie.

Environ 600 personnes ont participé au colloque 2014 de la FCSQ, *Élève qualifié. Valeur ajoutée*, sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉDUCATION DES ADULTES ET À LA FORMATION CONTINUE

Participation de près de 600 personnes au colloque de la FCSQ, *Élève qualifié. Valeur ajoutée*, sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre qui avait pour objectifs d'identifier les principaux défis et les enjeux liés à la qualification de la main-d'œuvre, de présenter des pratiques gagnantes, stimulantes et innovatrices pour valoriser la formation professionnelle, notamment pour combler les besoins du marché du travail et également démontrer le savoir-faire des commissions scolaires ainsi que la diversité des services offerts aux élèves et aux entreprises.

Présentation d'un mémoire sur l'adéquation formation-emploi à la Commission des partenaires du marché du travail en vue de faire des recommandations au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Rencontre de la présidente de la FCSQ avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour lui présenter les préoccupations du réseau scolaire en matière d'adéquation formation-emploi.

Présentation de Mme Josée Bouchard au colloque *Pour une meilleure adéquation formation-emploi* organisé par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) des principaux enjeux de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et de la formation continue.

Mise sur pied d'un groupe de concertation des commissions scolaires pour faire la promotion et valoriser les programmes de formation professionnelle en santé.

Consolidation du dossier de la mise en œuvre des Attestations d'études professionnelles (AEP) en faisant valoir auprès de différents ministères et organismes que l'AEP pouvait devenir un référentiel de qualification incontournable pour nos partenaires.

Participation, en tant que membre du comité exécutif de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, au suivi de l'organisation de la IXe Assemblée mondiale du Conseil international d'éducation des adultes qui se tient à l'Université de Montréal du 11 au 14 juin 2015.

Présentation des défis en éducation des adultes à la journée d'échanges Convergences pour la FGA, organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), le Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA), le Centre interdisciplinaire de recherche

et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) et le Groupe de recherche Immigration, Équité et Scolarisation (GRIÈS). Cette journée s'inscrivait dans le cadre de l'actualisation de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Dépôt d'un avis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration.

Remise du *Prix FCSQ*, dans le cadre du concours *Chapeau, les filles !* à une élève qui étudie dans un domaine qui mène à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Démarches auprès du MELS pour une plus grande flexibilité du Guide d'administration pour élaborer et accréditer rapidement de nouvelles AEP. Cela permettrait aux services aux entreprises des commissions scolaires d'avoir accès à plusieurs référentiels de compétences reconnues par le Ministère, soit des AEP, et de se positionner favorablement pour intervenir dans les entreprises et réaliser le développement et la reconnaissance des compétences des travailleurs.

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Conclusion de la tournée de consultation auprès de plus de 1000 gestionnaires afin d'identifier les problématiques auxquelles les commissions scolaires souhaitent apporter des solutions dans le cadre du renouvellement des conventions collectives du personnel des commissions scolaires.

Présentation des principaux enjeux de négociation dans le cadre d'une rencontre des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires.

Adoption des orientations de négociation par le conseil général.

Dépôt des offres patronales par le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNFC), organisme composé de la FCSQ et du MEESR. C'est avec l'objectif de compter sur des conventions collectives modernes, plus souples et mieux adaptées aux nouvelles réalités éducatives, et ce, pour le plus grand bénéfice des élèves jeunes et adultes, que ces offres ont été déposées.

Coordination des tables de négociation pour le renouvellement des conventions collectives du personnel des commissions scolaires.

Extrait d'une étude portant sur le financement public des établissements d'enseignement privés et leur efficience qui a été réalisée par une spécialiste de l'économie de l'éducation de l'Université de Sherbrooke pour le compte de la FCSQ.

Tenue de deux rencontres nationales à l'intention des gestionnaires des ressources humaines portant sur les divers sujets d'actualité en matière de relations du travail et sur les bonnes pratiques en ce domaine.

Présentation d'un mémoire à l'occasion de l'étude en commission parlementaire à l'Assemblée nationale du projet de loi nº 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Supervision des travaux de mise en œuvre d'une vaste étude sur la santé psychologique du personnel des commissions scolaires menée par l'Université de Montréal et financée par le Ministère.

Tenue de quatre rencontres sur l'assiduité avec plus de 200 gestionnaires des commissions scolaires et des cégeps sur les enjeux liés à l'assurance salaire et à la santé et la sécurité.

Suivi de l'implantation du programme d'études *Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire* menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP).

Accueil d'une stagiaire en communications et d'une stagiaire en relations du travail à la FCSQ.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
ORIENTATION 3

Le développement durable

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE RESPONSABILITÉ INCONTOURNABLE QUI DONNE AU RÉSEAU UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE À SA CAPACITÉ D'INITIATIVES, À LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES DE SENSIBILISATION, À LA REVITALISATION DE L'ENVIRONNEMENT, AU DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES ASSOCIÉS AU RESPECT ET À LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES AINSI QU'À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES.

LA SANTÉ GLOBALE DES JEUNES ET DES ADULTES

Participation à la consultation de l'Institut national de santé publique du Québec sur la prévention de l'obésité au Québec.

Participation aux travaux du comité du MELS sur le développement durable.

Promotion par le MELS de l'élaboration d'une démarche en développement durable par les commissions scolaires.

Contribution à l'avancement des travaux dans le cadre du volet « éducation » de la Table pour un mode de vie physiquement actif.

Élaboration d'un cadre de référence sur la qualité de l'air pour les commissions scolaires.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

Poursuite du partenariat avec le *Jour de la Terre*, incluant la promotion des nombreuses activités de l'organisme dans le Message du lundi et sur la page *Facebook* de la Fédération.

Accompagnement de commissions scolaires dans la poursuite de la réalisation de projets majeurs d'économie d'énergie.

Réduction de l'utilisation du papier à la FCSQ dans une démarche de développement durable.

Utilisation accrue de la visioconférence dans le cadre de la démarche de consultation des commissions scolaires en vue du renouvellement des conventions collectives.

Invitation au covoiturage aux événements annuels de la FCSQ (congrès, colloque) dans l'optique d'encourager le développement durable et de réduire les dépenses des membres.

Soutien au Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales.

Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

LES SERVICES DE LA FCSQ PERMETTENT AUX COMMISSIONS SCOLAIRES DE FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS INTRODUITS PAR LES LOIS, LES NOUVELLES RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS ET L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DES ORGANISATIONS DU RÉSEAU ET DE MIEUX RELEVER LES DÉFIS QUI LES ATTENDENT. L'ACCOMPAGNEMENT OFFERT CONTRIBUE À LA RÉALISATION DE LA MISSION TANT POLITIQUE QUE PÉDAGOGIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES.

LA FORMATION ET LE SOUTIEN

Participation de 6145 élus scolaires, gestionnaires et autres membres du personnel des commissions scolaires francophones et anglophones aux sessions de formation offertes par la FCSQ.

Augmentation du volume d'activités de formation de près de 20 %, essentiellement attribuable à la formation *Gouverner avec efficience et efficacité,* à laquelle plus de 300 élus ont participé. Une dizaine de sessions ont également été dispensées au printemps et au début de l'automne en vue de la préparation aux élections scolaires.

Ajout d'une trentaine de nouvelles formations, dont une portant sur la négociation des conventions collectives et la gestion des moyens de pression qui a permis de joindre plus de 1700 gestionnaires, particulièrement au sein des directions d'établissement. Aussi, plus de 700 personnes ont participé à deux nouvelles formations sur la qualité de l'air et la gestion de la prolifération des moisissures, élaborées à la demande du MELS.

Formation des conducteurs d'autobus scolaires dans le cadre de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

Rayonnement de la formation auprès des gestionnaires d'autres organismes (plusieurs cégeps et leur Fédération, MELS, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Conseil du trésor, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), Société GRICS, Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)).

Partenariat avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) en vue d'offrir des activités d'accueil et de formation aux nouveaux gestionnaires et aux gestionnaires du transport scolaire.

Soutien aux commissions scolaires dans l'accompagnement individualisé des gestionnaires en matière de gestion des ressources financières et humaines et dans la sélection de personnel pour des postes de cadres et de hors cadres.

Appui aux commissions scolaires dans le dossier des fusions et des regroupements de services et dans l'analyse du climat organisationnel.

Soutien aux élus scolaires dans leur processus d'appréciation du rendement de la direction générale.

Service d'accompagnement de la FCSQ en matière de gestion de crise médiatique.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISPONIBILITÉ D'OUTILS

Poursuite et fin de la tournée des régions en vue du renouvellement du plan stratégique de la FCSQ. Cette consultation avait pour objectif de recueillir les attentes des élus et des gestionnaires des commissions scolaires afin de mieux orienter les actions de la FCSQ et ainsi offrir des services de qualité toujours mieux adaptés aux besoins des commissions scolaires.

Mise sur pied d'un projet-pilote de prise de rendez-vous médicaux centralisée pour les commissions scolaires, aussi offert aux cégeps. À la lumière des résultats du projet-pilote, celui-ci pourrait être offert à tous les membres ainsi qu'à l'ensemble des cégeps, dès l'automne prochain.

Élaboration d'un cadre de référence sur la qualité de l'air pour les commissions scolaires et collaboration à la préparation d'un cadre de gestion des infrastructures.

Initiation de travaux pour permettre que l'entente multisectorielle qui établit les rôles et responsabilités des acteurs en cas d'accusations criminelles d'un membre du personnel tienne compte du rôle de la commission scolaire en tant qu'employeur.

Mise sur pied d'un Forum des communications afin de faciliter la concertation des communicateurs des commissions scolaires.

Initiation de travaux pour le développement d'un extranet et préparation d'une nouvelle activité d'échange et de formation destinée aux gestionnaires et responsables du dossier des services de garde.

La présidente de la FCSQ, M^me^ Josée Bouchard, rencontre des élèves dans le cadre de la tournée régionale pour le renouvellement du plan stratégique.

COMMUNICATIONS

Veille médiatique étroite permettant d'informer rapidement les membres des enjeux présents dans l'actualité concernant le réseau scolaire.

Utilisation des relations de presse pour expliquer le rôle et les responsabilités des commissions scolaires.

La Fédération a répondu à près de 400 demandes d'information et la présidente a accordé près de 130 entrevues aux médias, en plus de participer à plusieurs mêlées de presse. La FCSQ a également participé à six conférences de presse et diffusé près de 50 communiqués.

Production d'une revue de presse quotidienne, du *Message du lundi*, et de quatre numéros du magazine *Savoir*, dont un numéro spécial sur les *Prix d'excellence de la FCSQ*.

Publication en continu de contenus dans les médias sociaux pour faire la promotion de l'école publique et encourager le partage d'information au sein du réseau et de l'ensemble des internautes.

Rédaction d'une politique éditoriale, d'une politique de gestion des commentaires pour les médias sociaux et d'une Nétiquette, laquelle a été publiée sur les réseaux sociaux de la FCSQ.

Mise en ligne de nombreux documents sur le site privé de la FCSQ pour les élus et les gestionnaires du réseau.

Diffusion de nombreuses offres d'emploi et de communiqués des commissions scolaires sur le site de la FCSQ, par le biais de la plateforme Web mise à la disposition des commissions scolaires membres de la Fédération.

La présidente de la FCSQ, M^me^ Josée Bouchard, participe à une mêlée de presse à la sortie d'une rencontre de la Table Québec-Commissions scolaires en compagnie de M. David C. D'Aoust, président de l'ACSAQ.

REGROUPEMENTS D'ACHATS

Conclusion d'un partenariat avec le Centre collégial de services regroupés pour développer une offre conjointe d'achats regroupés.

Poursuite d'un plan d'action en matière de regroupements d'achats en lien avec le suivi au rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration des commissions scolaires.

Évaluation des démarches appropriées auprès des instances concernées pour l'obtention par la FCSQ d'une reconnaissance juridique comme regroupement d'achats au sens de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

Mise en place de nouveaux projets de regroupements d'achats, entre autres au niveau des programmes d'aide aux employés et de la vérification des antécédents judiciaires, et poursuite des dossiers actifs tels que le lait école.

RELATIONS DU TRAVAIL

Services conseils en relations du travail pour soutenir les gestionnaires dans l'application et l'interprétation des conventions collectives et des lois et règlements du travail concernant le personnel de soutien, le personnel professionnel et le personnel enseignant des commissions scolaires (plus de 2 500 consultations téléphoniques*).

Service conseil sur l'interprétation et l'application des règlements sur les conditions du travail des gestionnaires (près de 400 consultations téléphoniques).

Tenue de quatre rencontres du groupe de concertation des directions des ressources humaines des régions pour partager sur les enjeux actuels en matière de relations du travail et de gestion du personnel et dégager des orientations communes.

Représentation des commissions scolaires auprès du Greffe des tribunaux d'arbitrage de l'éducation lors des fixations mensuelles du rôle d'arbitrage et suivis des griefs pour l'ensemble du réseau scolaire.

Participation au groupe de travail sur l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.

Participation aux travaux des différents comités paritaires.

Rédaction d'un rapport présenté au MELS sur les alternatives au droit de grève et l'arbitrage des offres finales pour la négociation locale.

Production de guides et de documents d'information destinés aux gestionnaires du réseau scolaire dont la production de quatre bulletins *Infos-Fédé*.

Production de résumés des sentences arbitrales de l'éducation pour toutes les catégories de personnel.

Coordination de la Table de concertation sur la vérification des antécédents judiciaires.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Mise en place d'un cadre de gestion en infrastructures (standardisation de l'évaluation de la vétusté des infrastructures en conformité avec les modifications apportées à la Loi sur les infrastructures publiques).

Mise en place d'un nouveau comité de concertation sur les ressources matérielles et l'approvisionnement à la FCSQ.

Soutien aux commissions scolaires dans le cadre de diverses politiques ou mesures gouvernementales : maintien des actifs et résorption du déficit d'entretien du parc immobilier, ajout d'espaces, mesure de concentration de radon dans les immeubles scolaires.

Mise à jour du recueil de gestion contractuelle et veille constante sur les modifications juridiques liées à la Loi sur les contrats pour les organismes publics.

Accompagnement des gestionnaires des ressources matérielles dans le cadre de la mise en application de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et de ses règlements et de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

SERVICES CONSEILS SUR L'ABSENTÉISME ET LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Service conseil auprès des gestionnaires en matière d'absentéisme, de santé et sécurité du travail et d'invalidité, par exemple sur les critères d'admissibilité (plus de 1 000 consultations téléphoniques).

Négociation d'ententes avec des cliniques médicales afin de faciliter l'accès, à moindre coût, à des médecins spécialistes.

Service conseil médical incluant des interventions auprès des médecins traitants, opinions sur des dossiers et recommandations pour faciliter la gestion d'un dossier d'absentéisme.

Perfectionnement offert aux gestionnaires et formations personnalisées sur demande.

Accompagnement des gestionnaires pour le retour au travail des employés.

Mise à jour du Rapport médical d'invalidité (RMI) et des indicateurs de gestion.

Production de rapports trimestriels sur l'absentéisme pour chacune des commissions scolaires.

Participation avec différents partenaires dont l'AQESSS, le Secrétariat du Conseil du trésor, le MELS, le MSSS, le CPQ, à divers travaux concernant la santé et la sécurité du travail.

Représentation des employeurs dans la sélection des membres provenant de leurs associations à la Commission des lésions professionnelles.

Bonification des outils spécifiques à la gestion de l'invalidité (rapports personnalisés sur l'absentéisme) en soutien aux commissions scolaires.

Coordination des rencontres du comité sur la santé et la sécurité du travail.

Publications d'études statistiques sur le coût des prestations d'assurance salaire et le coût des lésions professionnelles.

Participation aux projets de recherche de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.

SERVICES JURIDIQUES

Assistance juridique pour plus de 500 demandes de consultation en lien avec la Loi sur l'instruction publique et dans des domaines spécialisés comme l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, le droit d'auteur, le transport scolaire, le droit de la construction, la taxation scolaire et les élections scolaires.

Production d'avis écrits aux commissions scolaires.

Participation aux activités de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

* La compilation de l'utilisation des services conseils de la FCSQ se fait sur la base de l'année financière des commissions scolaires.

RÉCIPIENDAIRES

DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA FCSQ 2013-2014

COMMISSIONS SCOLAIRES,
DES APPROCHES ÉDUCATIVES INNOVATRICES
SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR
DU CHEF ET CHRONIQUEUR M. JEAN SOULARD

Marc-André Coallier, animateur
du gala des *Prix d'excellence de la FCSQ*
et Jean Soulard, président du concours.

Catégorie Préscolaire et primaire
Commission scolaire des Chic-Chocs
Jardinons à l'école

Catégorie Secondaire
Commission scolaire de la Capitale
Les Toqués de Brébeuf

Catégorie Formation professionnelle
Commissions scolaires
des Rives-du-Saguenay et De La Jonquière
Événement Zigzag, je fais mon chemin

Catégorie Éducation des adultes
Commission scolaire des Découvreurs
À chacun sa couleur : une approche intégrée pour une clientèle diversifiée

Catégorie Services de la commission scolaire
Commission scolaire de l'Estuaire
La Semaine des choix

Coup de cœur du jury
Commission scolaire de Laval
Aide en milieu horticole

Mention spéciale des membres du jury
Commission scolaire
de la Vallée-des-Tisserands
Entrée en formation professionnelle

RÉCIPIENDAIRES

DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC 2014-2015

MÉDAILLE D'OR

Commission scolaire des Hauts-Cantons

À l'occasion du gala, donnant le coup d'envoi à son colloque des 12 et 13 juin 2014 sur le thème *Élève qualifié. Valeur ajoutée,* la FCSQ a rendu hommage à la Commission scolaire des Hauts-Cantons qui a joué un rôle de premier plan lors de la tragédie de Lac-Mégantic en lui remettant la *Médaille d'or* de l'*Ordre du mérite de la FCSQ.*

Monsieur Denis Pouliot
Directeur des communications et des affaires publiques à la FCSQ

La FCSQ a également remis la *Médaille d'or* de l'*Ordre du mérite* à M. Denis Pouliot, pour ses 30 ans de service à la Fédération, notamment comme directeur des communications et des affaires publiques.

MÉDAILLE D'ARGENT

Monsieur Jocelyn Blondin, C. s. des Portages-de-l'Outaouais

Madame Diane Nault, C. s. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Monsieur Raymond Ménard, C. s. au Cœur-des-Vallées

Monsieur Julien Croteau, C. s. des Draveurs

Madame Josette Lessard-Morin, C. s. De La Jonquière

Madame France Martin, C. s. de Saint-Hyacinthe

Monsieur Guy Vincent, C. s. du Val-des-Cerfs

Madame Caroline Gingras, C. s. des Navigateurs

Monsieur Pierre Morin, C. s. de la Beauce-Etchemin

Madame Martine Loignon, C. s. Pierre-Neveu

Monsieur Raymond Tudeau, C. s. des Phares

Madame Sylvie Lapierre, C. s. du Lac-Abitibi

Monsieur Martin Brunelle, C. s. des Samares

Monsieur Michel Morin, C. s. des Samares

Madame Carole Bernard, C. s. des Affluents

Madame Johanne Doyon, C. s. des Affluents

Madame Edith Samson, C. s. de Kamouraska — Rivière-du-Loup

MÉDAILLE DE BRONZE

Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour, C. s. des Portages-de-l'Outaouais

Madame Chantal Tremblay, C. s. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Monsieur Richard Quinn, C. s. des Draveurs

Madame Louise Paradis, C. s. du Lac-Saint-Jean

Monsieur Mario Lavoie, C. s. du Pays-des-Bleuets

Madame Marie-Andrée Dufour, C. s. des Rives-du-Saguenay

Monsieur Pierre-Yves Blanchette, C. s. De La Jonquière

Madame Manon Côté, C. s. des Hautes-Rivières

Monsieur Pierre Gosselin, C. s. de Saint-Hyacinthe

Monsieur Ross Lemke, C. s. du Val-des-Cerfs

Monsieur Alain Paquette, C. s. de la Seigneurie-des-Mille-îles

Monsieur Normand Lajeunesse, C. s. des Laurentides

Monsieur Alain Rioux, C. s. des Phares

Monsieur Jean-Maurice Lechasseur, C. s. des Phares

Madame Pauline Michaud, C. s. des Phares

Monsieur Alain Dubois, C. s. du Lac-Témiscamingue

Madame Danielle Lacroix, C. s. de l'Or-et-des-Bois

Madame France Lacoursière, C. s. des Affluents

Madame Solange Turgeon, C. s. du Fer

Madame Suzie Roy, C. s. de l'Estuaire

Monsieur Claude Béland, C. s. de l'Énergie

Madame Lucie Corriveau, C. s. des Bois-Francs

Monsieur Jean-François Laflèche, C. s. des Bois-Francs

Monsieur Jean Roux, C. s. des Bois-Francs

Madame Isabelle Marquis, C. s. des Chênes

Madame Louise Mailhot, C. s. des Chênes

Madame Johane Croteau, C. s. de la Riveraine

Madame Sophie Dubord, C. s. de la Riveraine

Madame Kathleen Haley, C. s. de la Riveraine

Monsieur Roland Auclair, C. s. du Chemin-du-Roy

Monsieur Bernard Pelletier, C. s. de Kamouraska — Rivière-du-Loup

Monsieur Yves Mercier, C. s. de Kamouraska — Rivière-du-Loup

Monsieur Gilles Gosselin, C. s. de Kamouraska — Rivière-du-Loup

PERSONNEL
ADMINISTRATIF *

DIRECTION GÉNÉRALE

Pâquerette Gagnon
Directrice générale

Claire April
Secrétaire de gestion

Carole Dubois
Agente de bureau

Mélanie Fortier
Conseillère en analyse et en développement

Carole Grondin
Agente de bureau

Alain Guimont
Secrétaire général, avocat et conseiller juridique

Isabelle-Line Hurtubise
Conseillère à la formation professionnelle, à l'éducation des adultes et à la formation continue

Annie Jomphe
Conseillère à la formation et en développement organisationnel

Marie-Josée Lépinay
Technicienne en administration

Marie-Hélène Samson
Agente de bureau

Chedlia Touil
Conseillère en financement et en transport scolaire

Isabelle Tremblay
Conseillère en développement pédagogique et en adaptation scolaire

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

François Grenon
Directeur

Carolle Dupuis
Secrétaire de gestion et téléphoniste

Caroline Lemieux
Attachée de presse

Nathalie Masse
Technicienne en communications

Catherine Roy
Conseillère en communications

DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL ET DES SERVICES JURIDIQUES

François Darveau
Directeur

Louis-Antoine Côté
Conseiller en relations du travail

Amélie Guilbault
Conseillère en relations du travail

Sophie Laberge
Conseillère en relations du travail

Brigitte L'Heureux
Conseillère en relations du travail

Isabelle Sirois
Secrétaire de gestion

Nancy Thivierge
Conseillère en relations du travail

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre D'Amours
Directeur

Huguette Chabot
Technicienne en administration

Frédéric Côté
Conseiller en ressources matérielles, technologies de l'information et développement durable

Poste vacant
Conseiller en relations du travail et en santé et sécurité du travail

Paule Lebel
Technicienne en administration

Sylvie Proulx
Infirmière et conseillère médicale

Marie-France Thibault
Secrétaire de gestion

** Au 31 mars 2015*

N.B. Au cours de l'année et selon les priorités, la Fédération fait appel à des personnes-ressources à contrat.

Membres de la FCSQ

2014.2015

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

États financiers 2014.2015

La Fédération des commissions scolaires du Québec

fcsq.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

3 Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

4 Résultats

6 Évolution de l'actif net

7 Bilan

8 Flux de trésorerie

9 Notes aux états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fédération des commissions scolaires du Québec qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des commissions scolaires du Québec au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BRASSARD CARRIER, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PAR : Bruno Brassard & Associés inc. (Bruno Brassard, CPA auditeur, CA)

Québec, le 21 avril 2015

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Budget ($)	2015 Réel ($)	2014 Réel ($)
PRODUITS			
Cotisations	4 220 148	**4 221 508**	4 623 127
Contrats de service	37 441	**37 441**	37 096
Intérêts gagnés et autres produits	45 152	**32 136**	29 440
Coordination des régions	71 968	**79 278**	72 952
	4 374 709	**4 370 363**	4 762 615
Services-conseils aux membres	2 156 774	**1 703 954**	1 450 566
Service des ressources matérielles	169 793	**117 627**	108 928
Congrès biennal	–	**–**	249 402
Colloque – *La qualification et la formation de la main-d'œuvre*	213 500	**236 633**	–
	6 914 776	**6 428 577**	6 571 511
CHARGES			
Assemblée générale	40 521	**18 270**	34 021
Conseil général	179 977	**204 059**	239 087
Commissions permanentes	177 981	**86 721**	123 264
Activités régionales	413 221	**408 127**	422 291
Bureau de direction	67 680	**66 659**	66 299
Présidence et vice-présidence	217 797	**206 201**	207 080
Priorité et dossiers majeurs	247 309	**160 713**	189 617
Direction générale			
Direction	332 396	**312 318**	306 084
Ressources financières et matérielles	361 951	**353 573**	336 882
Recherche et analyse	104 608	**53 766**	95 761
Activités administratives et éducatives	466 570	**461 066**	446 884
Siège social	255 109	**258 078**	216 614
Communications et affaires publiques			
Direction	175 285	**174 199**	216 322
Communications	556 568	**619 955**	546 091
Affaires publiques	80 848	**65 534**	115 437
Imprimerie	153 025	**80 173**	99 241
Services téléphoniques	96 929	**69 174**	89 582
À REPORTER	3 927 775	**3 598 586**	3 750 557

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

CHARGES (SUITE)	Budget ($)	2015 Réel ($)	2014 Réel ($)
REPORTÉES	3 927 775	**3 598 586**	3 750 557
Relations du travail, services juridiques et secrétariat général			
Direction	293 617	**289 731**	274 888
Services juridiques	104 123	**102 817**	99 584
Relations du travail et conditions de travail	148 331	**118 432**	239 638
Documentation et archives	26 984	**21 400**	19 618
Développement organisationnel et stratégique et adjoint des relations du travail			
Direction	171 963	**177 485**	77 347
Direction adjointe des relations du travail	–	**–**	72 911
Soutien aux évènements	65 852	**56 857**	54 917
Informatique	73 386	**58 850**	59 492
Gestion des ressources humaines	177 575	**174 162**	182 955
Diminution des frais d'administration	(100 000)	**–**	–
Impact de la structure et autres coûts	(207 060)	**–**	–
Récupération (concertation régionale)	(50 250)	**(50 250)**	–
Services rendus, subventions et activités autrement financées			
Services-conseils aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	2 106 774	**1 656 672**	1 384 732
Service des ressources matérielles	169 793	**117 522**	108 928
Congrès biennal	–	**–**	247 744
Colloque – *La qualification et la formation de la main-d'œuvre*	213 500	**235 405**	–
	7 122 363	**6 557 669**	6 573 311
RÉSULTATS NETS	(207 587)	**(129 092)**	(1 800)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS	2015 ($)	2014 ($)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 833 532**	1 513 985
RECLASSEMENTS DU FONDS D'ADMINISTRATION		
Investissements comptant en immobilisations	**42 708**	394 158
Amortissement	**(93 862)**	(74 611)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations	**(3 011)**	–
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 779 367**	1 833 532

ACTIF NET AFFECTÉ (note 11)		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**350 000**	450 000
Reclassement de (à) l'actif net non affecté	**(350 000)**	(100 000)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**–**	350 000

ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**175 062**	396 409
Résultats nets de l'exercice	**(129 092)**	(1 800)
Reclassements au fonds d'immobilisations	**54 164**	(319 547)
Reclassement de (à) l'actif net affecté	**350 000**	100 000
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**450 134**	175 062

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL :

pour le conseil général

Josée Bouchard, présidente

Pâquerette Gagnon, directrice générale

BILAN

AU 31 MARS

ACTIF À COURT TERME	2015 ($)	2014 ($)
Encaisse	**991 293**	750 116
Placements temporaires (note 4)	**–**	1 000 000
Débiteurs (note 5)	**432 844**	544 284
Frais payés d'avance (note 6)	**46 371**	44 363
	1 470 508	2 338 763
IMMOBILISATIONS (note 7)	**1 779 367**	1 833 533
	3 249 875	4 172 296

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	**614 085**	811 531
Produits reportés (note 10)	**406 289**	1 002 171
	1 020 374	1 813 702
ACTIF NET		
Fonds investis en immobilisations (évolution de l'actif net)	**1 779 367**	1 833 532
Actif net affecté (évolution de l'actif net)	**–**	350 000
Actif net non affecté (évolution de l'actif net)	**450 134**	175 062
	2 229 501	2 358 594
	3 249 875	4 172 296

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2015	2014
EXPLOITATION	**($)**	**($)**
Résultats nets	**(129 092)**	(1 800)
Amortissement	**93 862**	74 611
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	**3 011**	–
Débiteurs (augmentation)	**111 440**	(90 787)
Frais payés d'avance (augmentation)	**(2 008)**	(20 713)
Créditeurs (diminution)	**(197 447)**	126 562
Produits reportés (diminution)	**(595 881)**	235 587
	(716 115)	323 460
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	**(42 708)**	(394 158)
VARIATION DES LIQUIDITÉS		
	(758 823)	(70 698)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 3)		
	1 750 116	1 820 814
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 3)		
	991 293	1 750 116

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES NOTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la Fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire régie par la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuits et naskapis (L.R.Q., chapitre I-14) ou la Loi sur la Commission scolaire du Littoral instituée par le chapitre 125 des lois du Québec de 1966-1967. La Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de représentante de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon le référentiel comptable suivant : Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatations des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Comptabilisation des produits

Les produits sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de ventes de services, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement de la créance connexe est probable. Les produits des cotisations sont constatés lorsqu'elles sont facturées.

Changement d'auditeur indépendant et reclassements

Les chiffres donnés à titre de comparaison ont été préparés par un autre auditeur indépendant. Ces données ont été regroupées et reclassées selon la nouvelle présentation des rapports financiers.

Juste valeur et instruments financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique moins amortissement, s'il y a une baisse de valeur constatée. Certains instruments financiers, dont les placements, sont présentés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

NOTES
AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2015 ($)	2014 ($)
Encaisse	**991 293**	750 116
Placements temporaires à moins de 90 jours	**–**	1 000 000
	991 293	1 750 116

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, ou qui sont rachetables, sont considérés comme des trésoreries et équivalent de trésorerie.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2015		2014	
	JUSTE VALEUR ($)	COÛT ($)	JUSTE VALEUR ($)	COÛT ($)
Dépôts à terme, 1,15 % à demande	–	–	1 000 000	1 000 000

5. DÉBITEURS

	2015 ($)	2014 ($)
Commissions scolaires et autres	**427 093**	533 574
Plan d'acquisition d'équipement informatique pour les employés	**5 751**	10 710
	432 844	544 284

6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2015 ($)	2014 ($)
Rencontres et autres	**46 371**	44 363

NOTES
AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

7. IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
	COÛT ($)	VALEUR NETTE ($)	COÛT ($)	VALEUR NETTE ($)
Terrain	**1 250 000**	**1 250 000**	1 250 000	1 250 000
Bâtiment	**100 000**	**84 000**	100 000	88 000
Rénovations majeures	**239 689**	**226 226**	220 199	216 826
Améliorations au bâtiment	**125 196**	**86 833**	125 196	111 873
Ameublement de bureau	**444 681**	**58 496**	626 751	59 729
Équipement informatique	**372 485**	**73 812**	366 924	107 105
	2 532 051	**1 779 367**	2 689 070	1 833 533
Amortissement accumulé		**752 684**		855 537
Acquisition de l'exercice, au coût		**42 708**		394 158

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants, à l'exception des acquisitions de l'exercice qui sont amorties selon le nombre de mois d'utilisation.

Bâtiment	Linéaire	25 ans
Rénovations majeures	Linéaire	25 ans
Améliorations au bâtiment	Linéaire	5 ans
Ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	5 ans

8. MARGE DE CRÉDIT

	2015 ($)	2014 ($)
Marge de crédit non utilisée	–	–

La Fédération dispose d'un crédit d'exploitation continu autorisé de 150 000 $ remboursable sur demande, portant intérêts au taux de base canadien de la Banque plus 0,25 % l'an.

9. CRÉDITEURS

	2015 ($)	2014 ($)
Fournisseurs et frais courus	**77 789**	232 993
Taxes à payer	**59 886**	71 948
Salaires et avantages à payer	**476 410**	506 590
	614 085	811 531

Les sommes à remettre à l'État sont constituées des taxes à payer.

NOTES
AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

10. PRODUITS REPORTÉS

	2015 ($)	2014 ($)
Service des ressources matérielles	**–**	116 030
Soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	**22 195**	233 910
Commission des partenaires du marché du travail	**243 743**	311 197
Attestations d'études professionnelles	**11 074**	7 911
Programme de santé et sécurité du travail	**105 773**	251 255
Réunir Réussir	**–**	1 231
Soutien à la gestion des ressources humaines	**–**	42 637
Colloque – *La qualification et la formation de la main-d'œuvre*	**–**	38 000
Groupe de concertation en santé	**23 504**	–
	406 289	1 002 171

11. ACTIF NET

Le capital de la Fédération est constitué de l'actif net. Les objectifs de la Fédération en ce qui a trait à la gestion de son capital consiste à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La Fédération gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

Actif net non affecté

L'actif net non affecté est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds présente les revenus et les dépenses d'administration et les transferts aux fonds investis en immobilisations.

Actif net affecté

L'actif net affecté est décidé par la direction générale, pour distinguer de l'actif net non affecté, les sommes considérées comme des réserves servant à des éventualités.

Au 31 mars 2014, le montant de 350 000 $ était considéré comme une éventualité de la baisse des résultats à venir pour 300 000 $ et pour des travaux de rénovation au siège social de 50 000 $.

Au 31 mars 2015, l'actif net affecté a été transféré à l'actif net non affecté.

Actif net investi en immobilisations

Le fonds d'immobilisations est constitué de la valeur nette des immobilisations moins les emprunts afférents.

12. PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats sont fournis à titre d'information seulement. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration.

PUBLIÉ PAR
La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4

Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site Web : www.fcsq.qc.ca

Document : 7148
Dépôt légal – 2e trimestre 2015
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

100 % de fibres recyclées postconsommation

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

fcsq.qc.ca